



service

Sécurité Sociale Locale

date

27-11-2014

vos correspondant

Votre gestionnaire de dossier

e-mail

DMFAPPL51@orpss.fgov.be

téléphone

02 239 14 00

La déclaration immédiate de l'emploi (Dimona)

Madame,
Monsieur,

Nous avons bien reçu votre(vos) déclaration(s) immédiate(s) de l'emploi (Dimona).

En annexe, vous trouverez la notification Dimona. Cette notification peut être acceptée, refusée ou en attente (uniquement pour une Dimona IN) :

- **Acceptée** = la déclaration a été acceptée et la période est créée.
- **Refusée** = la déclaration a été refusée et la période n'est pas créée.
- **En attente** (uniquement pour une Dimona IN) = la déclaration doit encore être validée. Après la validation suit une notification définitive, qui peut être acceptée ou refusée.

Vous trouverez plus d'informations sur le portail de la sécurité sociale.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser à votre gestionnaire de dossier.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour l'administrateur général,



Johan Van der Bruggen
Conseiller général

Annexe(s) 1 notification(s)

Notifications relatives aux déclarations de l'employeur

N° d'entreprise

Information enregistrée dans le fichier du personnel	
Employeur	
N° ORPSS	
N° d'entreprise	
Dénomination	
Forme juridique	-
Adresse	
Travailleur	
NISS	
Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Sexe	
Rapport d'impact sur le fichier du personnel	
N° de période	
Situation après l'enregistrement	01-11-2014 --> 01-11-2014
Type de travailleur	Autre - OTH
Information sur le traitement	
N° de la déclaration	
Statut du traitement	Acceptée
Canal d'entrée	Web sécurisé
Date / heure de réception	27-11-2014 11:01
Contenu de la déclaration réceptionnée par l'ORPSS	
Type de déclaration	Dimona IN
N° d'entreprise	
NISS	
Date de début	01-11-2014
Date de fin	01-11-2014
Type de travailleur	Autre - OTH